

**Communiqué de presse**

**Feu vert des autorités pour le vaste projet immobilier îlot sud à Morges**

**Le vaste projet immobilier qui doit remplacer les bâtiments sis au sud de la place de la Gare de Morges verra le jour en été 2021. Son maître d’ouvrage – la Société immobilière de la Place de la Gare A SA – a obtenu l’autorisation de construire, entrée en force jeudi 9 novembre passé.**

Morges, le 20 novembre 2017 – L’ensemble immobilier îlot sud qui se développera sur une parcelle de 3595 m2 bordant le sud de la gare de Morges a reçu le feu vert des autorités. Dévoilé le 1er décembre 2016, le projet lauréat du concours d’architecture a depuis été traduit en projet de construction, en étroite collaboration avec les autorités communales et cantonales. Il a ensuite été déposé en tant que dossier de demande d'autorisation de construire le 1er juin 2017. Le permis de construire est entré en force le 9 novembre dernier et les travaux devraient commencer début 2018.

**Création de 162 nouveaux logements de qualité**

Les bâtiments actuels, devenus vétustes, feront place à des constructions présentant de meilleures performances énergétiques et écologiques, ainsi qu’un nombre de logements plus que doublé. Les 162 appartements modernes et particulièrement lumineux proposés à la location seront tous dotés d’un grand balcon et profiteront, pour la plupart, d’une vue directe sur le lac. Leur configuration ira du studio de 40 m2 au 5,5 p. de 131 m2 pour une surface de plancher totale de 12 500 m2. En outre, 56 d’entre eux seront placés sous le régime de la LDTR (Loi sur la démolition, la transformation et la rénovation de maisons d'habitation), leur garantissant un loyer particulièrement modéré pendant dix ans.

**Commerces et bureaux sur 5000 m2, 655 places de parc**

Les commerces au rez-de-chaussée et les bureaux aux deux premiers étages occuperont respectivement une surface de 1500 et 3500 m2 en plein cœur de la ville. Au sous-sol, un parking de trois niveaux relié à celui du «Quartier des Halles» contiendra 35 places de parc pour les deux-roues et plus de 270 pour les automobiles, dont 30 spécialement équipées pour recharger la batterie des voitures électriques. Par ailleurs, 350 places pour vélos sont prévues afin de favoriser la mobilité douce.

**Un concept énergétique innovant**

L’îlot sud intégrera en profondeur les principes de basse consommation et d’autoconsommation énergétique. Un système innovant raccordé au réseau «Morges-Lac» de la Romande Energie utilisera l'eau du lac comme source de chauffage, d’eau chaude sanitaire et de rafraîchissement de température. De même, l’ensemble immobilier comprendra 1000 m2 de panneaux photovoltaïques et sera conforme au label Minergie.

Avec son potentiel de quelque 400 emplois et 600 habitants, l’îlot sud s’inscrira de plain-pied dans la nouvelle dynamique d’un quartier de la gare entièrement réaménagé selon les exigences du plan partiel d’affectation Morges Gare-Sud, entré en vigueur en décembre 2014.

Le dossier de presse, comprenant des images de synthèse HD du projet, est disponible sur ce lien: [www.trio.swiss/ilot-sud](http://www.trio.swiss/ilot-sud)

**Contact**

Guillaume Roud, attaché de presse (Agence Trio)

Courriel: [groud@trio.ch](mailto:groud@trio.ch)

T +41 (0)21 614 60 08 / +41 (0)78 842 01 83

[www.ilot-sud.ch](http://www.ilot-sud.ch)